EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65

Date de Publicité : 08/10/19

Reçu en Préfecture le : 11/10/19
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 7 octobre 2019
D-2019/353

Aujourd'hui 7 octobre 2019, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Nicolas FLORIAN - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Emmanuelle AJON, Madame Anne WALRYCK, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Delphine JAMET, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Arielle PIAZZA, Madame Elizabeth TOUTON, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARCH, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Marie-José DEL REY, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Edouard du PARC, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Monsieur Gérald CARMONA, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Monsieur Olivier DOXARAN, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Chantal FRATTI, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Michèle DELAUNAY, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Vincent FELTESSE, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Matthieu ROUVEYRE,
Madame Michèle DELAUNAY présente jusqu'à 16h40

Excusés :

Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Benoit MARTIN, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Sandrine RENOU, Monsieur Yassine LOUIMI, Mme Laetitia ROY, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Catherine BOUILHET, Monsieur François JAY

BORDEAUX. Angle des rues Saint Vincent de Paul et Saget .Désaffectation/Déclassement avant cession des lots de copropriété numéros 76 (bureaux), 123 et 124 (deux places de stationnement), cadastrés DK106 et DK287. Décision. Autorisation.

Monsieur Fabien ROBERT, Conseiller municipal, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La Ville de Bordeaux est copropriétaire d'un ensemble immobilier dénommé « Saint-Jean îlot 1 », sis à l'angle du n°7 rue Saint Vincent de Paul et du n°54 rue de Saget à Bordeaux, cadastré DK 106 et DK 287.

Au sein de cet ensemble, la Ville de Bordeaux est notamment propriétaire du lot 76, correspondant à un local à usage de bureaux (ancienne mairie de quartier) situé au rez-de-chaussée du bâtiment A, et des lots 123 et 124, correspondants à deux places de parking aériennes.
Ce local abritait la Mairie de quartier Bordeaux Sud et ce, jusqu'au 12 avril 2019. Cette structure a déménagé 6 cours de la Marne, de sorte que ledit local est à ce jour libre de toute occupation.

Du fait de la présence de ces équipements publics ouverts au public et affectés à un service public, les lots susvisés relèvent, au regard des dispositions du Code général de la propriété des personnes publiques et notamment de son article L.2111-1, du domaine public de la Ville de Bordeaux.
Lesdits lots ayant vocation à être cédés, il convient au préalable de procéder à leur désaffectation/déclassement.

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu les articles L2111-1 et L2141-1 du Code général de la propriété des personnes publiques,

Vu l'exploit de Maître LACAZE, huissier de justice à Bordeaux, en date du 9 juillet 2019 constatant la désaffectation desdits lots à un usage public,

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- décider, au vu du constat d'huissier constatant leur désaffectation, de déclasser du domaine public communal les lots 76, 123 et 124 situés dans d'un ensemble immobilier dénommé « Saint-Jean îlot 1 », sis à l'angle du n° 7 rue Saint Vincent de Paul et du n° 54 rue de Saget à Bordeaux, cadastré DK 106 et DK 287.

ADOPTE A LA MAJORITE

VOTE CONTRE DU GROUPE ECOLOGISTE

ABSTENTION DU GROUPE SOCIALISTE

ABSTENTION DE M. FELTESSE

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 7 octobre 2019

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Fabien ROBERT

BORDEAUX - DK106 DK287

Angle des rues St Vincent de Paul et Saget.

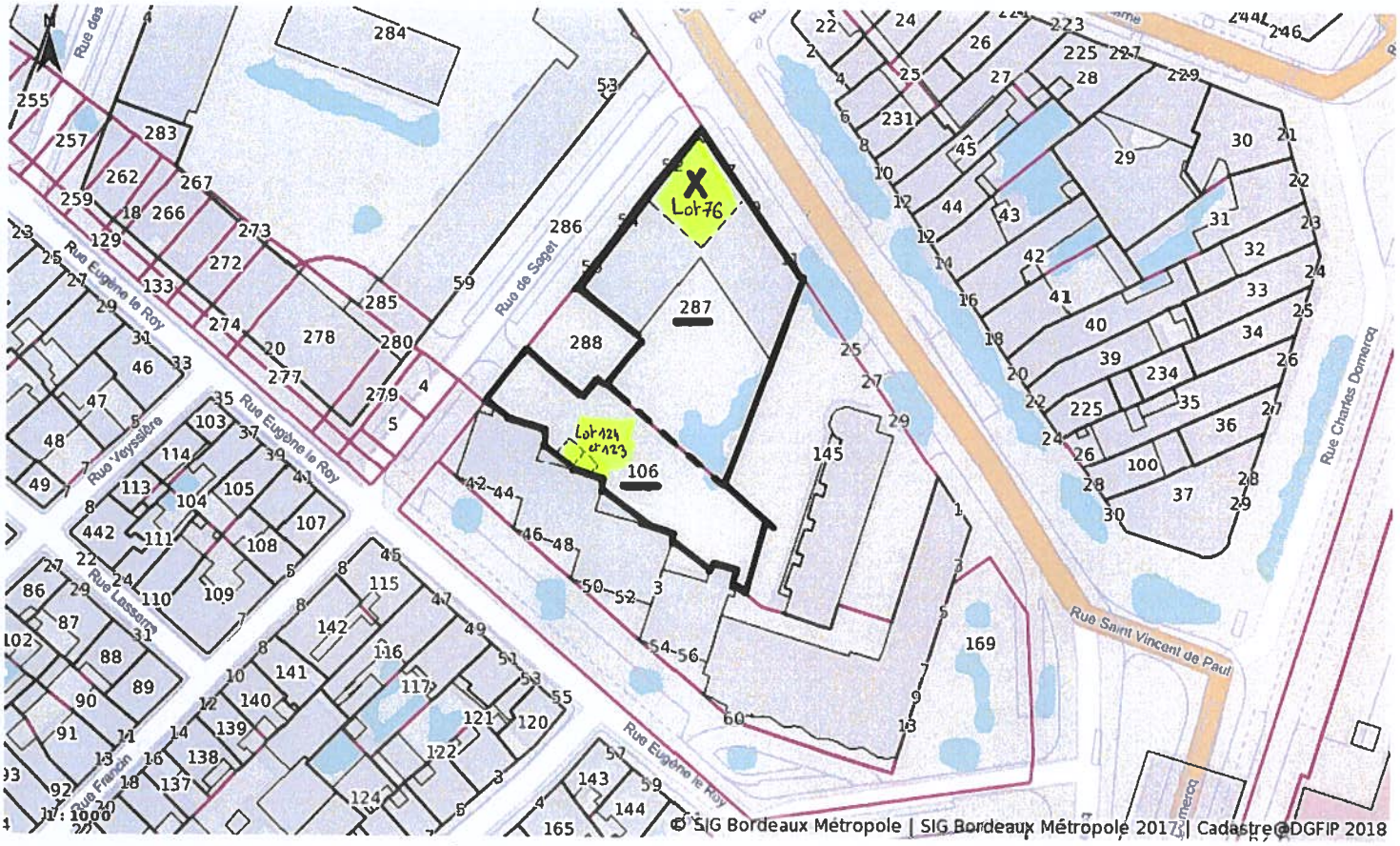
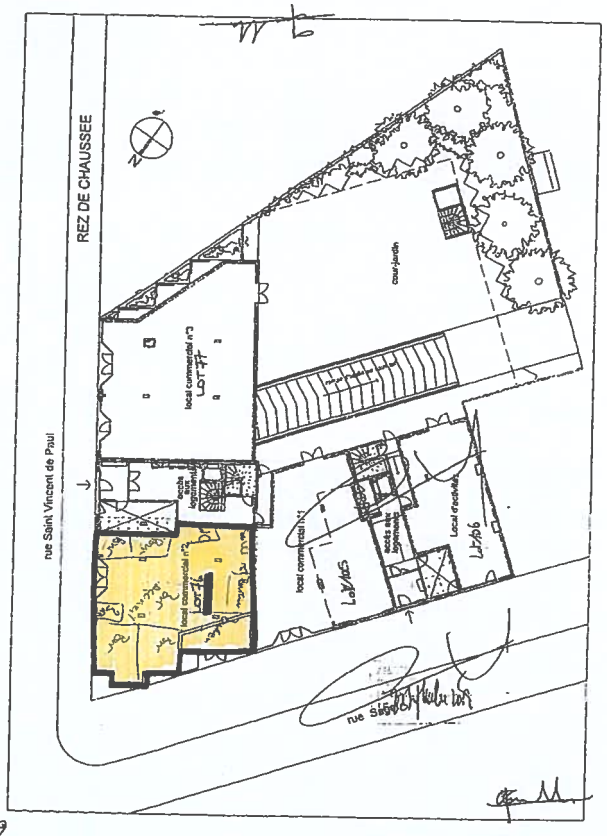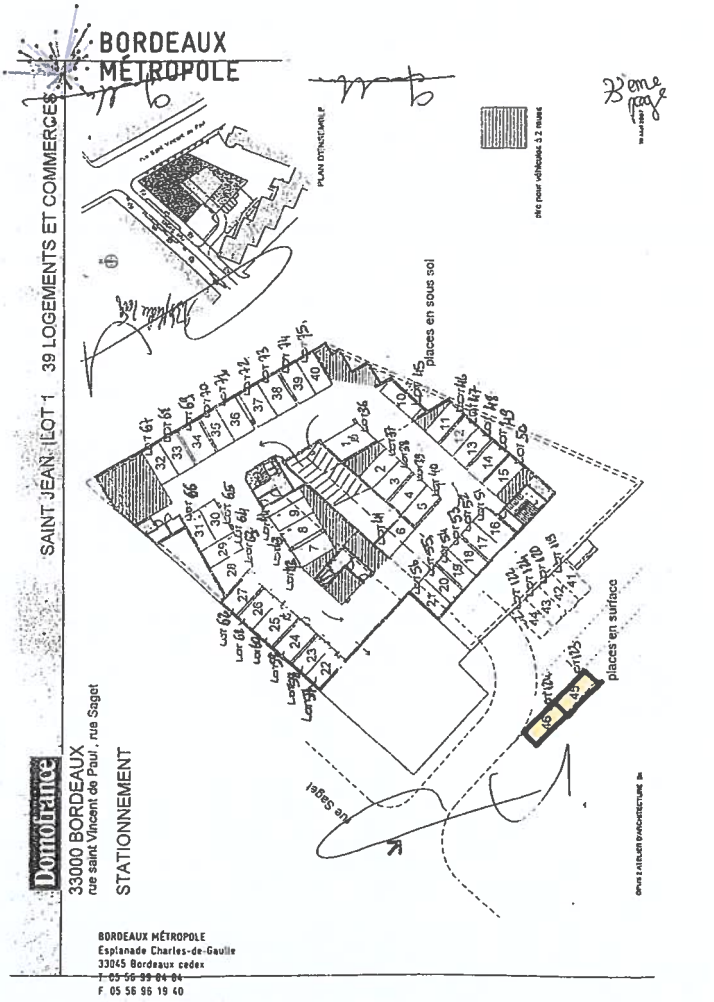
Cette cartographie, produite par le SIG Carto WEB de Bordeaux Métropole, est indicative : elle n'a aucun caractère opposable.